

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 AOUT 2020

L'an deux mille vingt, le 11 août, à 19 heures,
le conseil municipal de la commune de Saint-Julien-Montdenis, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à l'espace de la Croix des Têtes, sous la présidence
de monsieur François **ROVASIO**, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 06 août 2020

Date d'affichage : 06 août 2020

PRESENTS : François **ROVASIO** maire.

Bernard **MILLE**, Martine **MASSON**, José **VARESANO**, Nelly **CHAIN**, Pierre **MILLE**, Isabelle **ALBERT**, Thomas **BILLON-PIERRON**, Sylvie **BORJON**, Corinne **COLLOMBET**, Véronique **FERRI**, Jean-Marc **HERMES**, Franck **LEFEVRE**, Raphaël **PELLEGRINI**, Yvette **TASTARD**, Alexandre **THOMAS**, Marie José **TRIBAL**.

ABSENTS : Florent **FRETY** (procuration à Martine **MASSON**) ; Muriel **BARD** (procuration à Nelly **CHAIN**).

Secrétaire de séance (procès-verbal): Sylvie **BORJON**

1- Approbation procès-verbal du 6 et 10 juillet 2020

Nombreuses remarques de M. Franck Lefèvre sur la rédaction des procès-verbaux.

Les procès-verbaux sont approuvés à la majorité.

2- Marché de services pour repas restaurant scolaire

Six sociétés ont été consultées, une a été retenue, la société API d'Albertville qui propose un tarif de 3.59€ au lieu de 6.82€ environ tous services compris (prix repas, livraison, repas témoin).

La proposition de la société API est retenue à la majorité.

3- Modifications tarifs restaurant scolaire

Baisse générale des tarifs pour les familles.

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 AOUT 2020

Nouvelle grille tarifaire proposée :

	TARIFS PROPOSES	TARIFS ACTUELS
QF INFERIEUR OU EGAL A 650	TARIF 1= 2.83 €	TARIF 1= 3.80 €
QF DE 651 A 850	TARIF 2 = 3.58 €	TARIF 2 = 4.80 €
QF DE 851 A 1100	TARIF 3 = 4.48 €	TARIF 3 = 6.00 €
QF DE 1101 A 1400	TARIF 4 = 4.62 €	TARIF 4 = 6.20 €
QF A PARTIR DE 1401	TARIF 5 = 4.78 €	TARIF 5 = 6.40 €
EXTERIEURS	TARIF 6 = 9.90 €	TARIF 6 = 12 €
SR (repas fourni par parents dans cadre de PAI)	TARIF SR = 2 €	TARIF SR = 2 €
Personnel communal et stagiaire (commune/école)	TARIF 0 = 2.83 €	TARIF 0 = 2.80 €
Personnel de l'éducation nationale	TARIF 7 = 9 €	TARIF 7 = 12 €

La nouvelle grille tarifaire est retenue à l'unanimité.

4- Modification tarifs locations salles/prestations de services

Les tarifs n'ayant pas été revus depuis 2014, et après consultation des prix pratiqués dans les communes voisines, il a été décidé de les augmenter afin de les remettre au juste niveau.

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 AOUT 2020

Nouvelle grille tarifaire proposée :

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS LOCATION SALLES COMMUNALES Tarifs applicables au 1er janvier 2021								
SALLES	ASSURANCE (Responsabilité civile)	CAUTION (sauf pour les associations de la commune)	ASSOCIATION DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS OU Manifestation culturelle gratuite	ASSOCIATION EXTERIEURE	ASSOCIATION EXTERIEURE LOCATION REGULIERE	PARTICULIER RESIDANT A SAINT-JULIEN-MONTDENIS	PARTICULIER EXTERIEUR A SAINT-JULIEN-MONTDENIS	MANIFESTATION COMMERCIALE ou AUTRES
ESC de la Croix des Têtes Salle Diamant	oui	1 500 €	Gratuit	100 €/jour	150 €/mois hors week-end	100 €/jour	200 €/jour	400 €/jour
				150 €/week-end		150 €/week-end	300 €/week-end	600 €/week-end
ESC de la Croix des Têtes Gymnase + Vestiaires	oui	1 500 €	Gratuit	400 €/jour				800 €/jour
				600 €/week-end				1200 €/week-end
				1000 €/semaine				
ESC de la Croix des Têtes Salle des Fêtes + Salle Diamant	oui	1 500 €	Gratuit	500 €/jour		300 €/jour	600 €/jour	800 €/jour
				750 €/week-end		450 €/week-end	900 €/week-end	1200 €/week-end
ESC de la Croix des Têtes Cuisine	oui	1 000 €	Gratuit	200 €/jour		200 €/jour	200 €/jour	200 €/jour
				300 €/week-end		300 €/week-end	300 €/week-end	300 €/week-end
ESC de la Croix des Têtes Matériel de sonorisation	oui	1 000 €	45 €	75€ la première heure puis 10€/H		60€ la première heure puis 10€/ H	75€ la première heure puis 10€/ H	75€ la première heure puis 20€/ H
ESC de la Croix des Têtes Matériel Projecteurs	oui	1 000 €						
Salle Joseph Chatel	oui	750 €	Gratuit	100 €/jour	150 €/mois	100 €/jour	200 €/jour	400 €/jour
				150 €/week-end		150 €/week-end	300 €/week-end	600 €/week-end
Salle Croix Blanche	oui	750 €	Gratuit	140 €/jour	150 €/mois	140 €/jour	240 €/jour	400 €/jour
				210 €/week-end		210 €/week-end	360 €/week-end	600 €/week-end
MODALITES DE LOCATION	1- Pour les association de Saint Julien-Montdenis la caution est de 1000€ pour l'ESC et 500€ pour les autres salles 2- les salles Joseph Chatel et Croix Blanche sont louées jusqu'à 22 h maximum 3- tarif week-end = tarif jour x 1,5 4-pénalité en cas de déclenchement intempestif de l'alarme incendie dans l'ESC de la Croix des Têtes : 500 € 5-prestations ménage : gymnase : 180€ ; salle des fêtes : 140€ 6- La prestation régisseur comprend l'installation du matériel ainsi que son démontage et l'état des lieux 7-la priorité est donnée aux habitants et aux associations de Saint-Julien-Montdenis pour toute réservation effectuée plus de 6 mois avant la date de l'évènement, à partir du sixième mois, les réservations se font dans l'ordre de réception des demandes en mairie							

La nouvelle grille tarifaire est approuvée à la majorité.

5- Modification tarifs concessions cimetières

Augmentation des tarifs et modification de la durée des concessions. Récupération des concessions échues et non renouvelées. Projet d'agrandissement du cimetière.

Rédaction d'un règlement intérieur à venir.

Nouvelle grille tarifaire proposée :

Cimetière :

Emplacement

15 ans 3 places : 125€

15 ans 6 places : 250€

30 ans 3 places : 400€

30 ans 6 places : 800€

Colombarium :

Case

15 ans : 400€

30 ans : 800€

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 AOUT 2020

Caveau

3 places 30 ans : 3 600€

4 places 30 ans : 4 300€

La nouvelle grille tarifaire est approuvée à l'unanimité.

6- Adhésion au service 3CMA protection animale

Proposition par la 3CMA d'une convention de protection et de prise en charge des animaux errants sur la commune.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7- Demande de subvention à la 3CMA pour rénovation réseau et parc informatiques

La demande de subvention relative à la rénovation des réseaux informatiques et l'acquisition de matériel informatique estimée à 42 000€ TTC est approuvée à l'unanimité.

8- Désignation représentant au sein du CA de l'association « les ateliers de Maurienne »

M. Bernard Mille est élu à l'unanimité.

9- Reversement dotation touristique 2020

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 25 juin 2019 et le reversement de la dotation touristique au titre de l'année 2020 aux communes par le biais des attributions de compensation selon les montants précisés ci-après :

	Reversement aux communes
VILLAREMBERT – LE CORBIER	520 550€
FONTCOUVERTE- LA TOUSSUIRE	229 560€
SAINT SORLIN D'ARVES	73 119€
SAINT JEAN D'ARVES	71 850€
Total	895 079€

10- Dénonciation convention commune/ADMR

ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 AOUT 2020

Suite à la prise en charge des compétences par le CIAS (centre intercommunal d'action social) de la 3CMA, la dénonciation de la convention est approuvée à l'unanimité.

11- Désignation d'un référent ambroisie

Suite à la démission du précédent référent, Mme Muriel BARD se présente comme candidate à ce poste.

Madame Muriel BARD est élue à l'unanimité.

12- Approbation convention commune/CDG traitement dossiers retraite CNRACL

CDG : Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie
CNRACL : Caisse Nationale Retraite des Agents des Collectivités Locales

Une nouvelle convention est proposée pour aider à monter les dossiers de retraite des agents

Le renouvellement à ce service est approuvé à l'unanimité.

13- Compte-rendu réunions

- Les élections ont eu lieu à la 3CMA : M. Jean-Paul MARGUERON : Président ;

Mme Martine MASSON : Vice-Présidente chargée des commerces et de la revitalisation des centres bourgs

- M. José VARESANO : Vice-Président chargé du Sirtomm

- Election SPM Syndicat Pays de Maurienne : Président Yves DURBET

Un point a été fait sur les différents travaux et manifestations à venir.

14- Questions diverses

- La réunion, ayant eu lieu le 3 août 2020 avec les conseils municipaux de Montricher-Albanne et de Saint-julien-Montdenis pour soutenir l'entreprise FERROGLOBE actuellement en difficulté, a été évoquée.

- Dépôts sauvages, véhicules abandonnés et arrêtés municipaux.

Clôture de la séance à 20h50.

Le maire,

François ROVASIO.